

Fonds de bourses Claude-Gingras

La Faculté de musique de l'Université de Montréal annonce le concours de bourses du Fonds Claude-Gingras, associé à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM) et à l'équipe sur les publics de la musique (P²M).

Une bourse de **maîtrise de 8 000 \$** et une bourse de **doctorat de 12 000 \$** pour l'année académique 2020-2021 seront attribuées à des étudiant(e)s canadien(ne)s ou étranger(ère)s inscrit(e)s à temps plein à la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Le Fonds Claude-Gingras a été créé à la suite du don de la collection de plusieurs dizaines de milliers d'enregistrements sonores du critique musical Claude Gingras (1931-2018) à la bibliothèque de musique de l'Université de Montréal. Un second don, celui-là en argent, a permis d'accueillir cette imposante collection et de créer un programme de bourses favorisant le développement de la recherche inspirée par cette collection.

Thématique principale : « Enregistrement sonore : critique musicale, analyse et mélomanie »

Le projet de recherche devra s'arrimer à l'un des quatre axes suivants :

- 1) Le discours critique contemporain (XX^e et XXI^e siècles) et son impact sur la réception des œuvres et de leurs interprétations;
- 2) L'évolution des supports sonores et des modes d'écoute de la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui;
- 3) La constitution de « carrières d'amateur » des mélomanes à partir de la discophilie;
- 4) L'effet du disque sur le concert en musique savante occidentale et non-occidentale du début XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

Les projets qui prendront appui sur les archives et la collection d'enregistrements du critique musical Claude Gingras conservées à la bibliothèque de l'Université de Montréal **seront privilégiés.**

Les projets pourront être de nature musicologique (dont l'étude de l'interprétation sur disque), ethnomusicologique, ou sociomusicologique.

Conditions particulières

Les boursier(ère)s devront être inscrit(e)s à la maîtrise ou au doctorat en musique (option musicologie ou ethnomusicologie) selon les conditions de la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Un jury se réunira pour l'attribution des deux bourses à la fin de la période d'admissions aux cycles supérieurs. Cette bourse pourra être cumulée le cas échéant avec des contrats d'auxiliaire de recherche et d'autres bourses d'excellence, à l'exception des bourses du FRQ-SC et du CRSH.

Les bénéficiaires de ces bourses devront s'engager à déposer une demande de bourse au FRQ-SC ou au CRSH dans l'année suivant l'attribution de la bourse Claude-Gingras.

En fonction de la disponibilité des fonds, ces bourses pourront être renouvelées pour une 2^e année consécutive à la suite de la remise d'un rapport d'avancement des travaux, ainsi que d'une lettre d'appui du directeur de recherche.

Les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le **1^{er} mars 2020 à 15 h**, sur le site de téléversement de la Faculté de musique : http://musique.umontreal.ca/soumission_bourses.html, dans le dossier *Claude Gingras*.

Composition du dossier :

- Lettre de présentation spécifiquement relative à la demande de bourse
- Projet de recherche
- CV
- Relevé de notes
- Deux lettres de recommandation

Les dossiers de candidature déposés dans un autre dossier que celui de la bourse concernée ne seront pas étudiés.